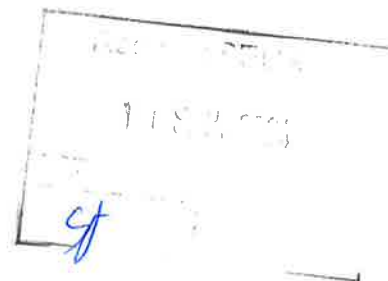


Eugénie Courtin
ch. de Taillemant 15
1630~~4~~ Bulle



Service des constructions et de
l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Bulle, le 08.09.2024

Opposition au projet de Plan Sectoriel pour l'exploitation des matériaux (PSEM) 2024

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite exprimer ma vive opposition à l'encontre du projet tel que présenté et j'adhère à la prise de position du collectif « Pour un PSEM véritablement durable » (en annexe).

Le projet de PSEM 2024 est entaché de nombreux vices de forme et de fond qui vont à l'encontre de l'intérêt public, des droits des particuliers et de la liberté communale. Il convient en conséquence d'en constater la nullité ou, pour le moins, de l'annuler et de reprendre le dossier à zéro dans le respect du cadre légal et de l'intérêt public.

Je vous prie de bien vouloir accuser réception de mon opposition.

En vous remerciant d'en prendre note et dans l'attente de la consultation relative au prochain projet de PSEM véritablement durable qui remplacera le PSEM 2011, veuillez agréer mes meilleures salutations,

E. Courtin

Pour un PSEM véritablement durable